

Diagnostic de la scolarisation des enfants pygmées dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo

Emmanuel ZIULU¹, Gratiem MOKONZI Bambanota², and ZAMOY Bengé³

¹Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, RD Congo

²Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Kisangani, RD Congo

³Institut Supérieur Pédagogique de Buta, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study poses the diagnosis of the pygmies education in the South Kivu province in the Democratic Republic of the Congo during the period from 2005-2006 to 2010-2011. It focuses on the school statistics and the qualitative data collected from directors and teachers of primary and secondary schools, pygmies pupils parents, local and international Non Governmental Organizations representatives working in the four territories where 65 % of pygmy population concentrates. It comes out from the analysis made on these data that despite the fact that they are very weak, the sizes of pygmies pupils have increased each year four times more quickly than those of non pygmies pupils, that is to say 12% of the increasing rate versus 3%. This important expansion of pygmies children education goes unfortunately with an irregular school attendance, which emerges, in general, on an important school disconnection, representing, at least, 34% of enrolled sizes. If the school disconnection is fundamentally explained by poverty, the discrimination that pygmies undergo in their milieu, as well as their attachment on their culture are not withdrawal. In addition to these difficulties, the South Kivu pygmies 'education also faces an imbalance between education demand and supply and mainly the type of school organized for these people.

KEYWORDS: Right to education, education, school attendance, school withdrawal, Education for all.

RÉSUMÉ: Cette étude pose le diagnostic de la scolarisation des pygmées dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo au cours de la période de 2005-2006 à 2010-2011. Elle s'appuie sur les statistiques scolaires et les données qualitatives collectées auprès des directeurs et enseignants d'écoles primaires et secondaires, des parents d'élèves pygmées et des responsables des Organisations Non Gouvernementales locales et internationales œuvrant dans les quatre territoires où se concentrent 65% de la population pygmée de la province. Il ressort de l'analyse effectuée sur ces données que même s'ils sont très faibles, les effectifs des élèves pygmées ont évolué chaque année quatre fois plus rapidement que ceux des élèves non pygmées, soit un taux d'accroissement de 12% contre 3%. Cette importante expansion de la scolarisation des enfants pygmées s'accompagne malheureusement d'une fréquentation scolaire irrégulière, laquelle débouche, en général, sur un important décrochage scolaire, représentant, en moyenne, 34% des effectifs des inscrits. Si le décrochage scolaire s'explique fondamentalement par la pauvreté, la discrimination que les pygmées subissent dans leur milieu, ainsi que l'attachement qu'ils ont vis-à-vis de leur culture sont également parmi des causes principales des abandons scolaires enregistrés dans cette étude. Par-delà ces difficultés, la scolarisation des pygmées au Sud-Kivu fait également face au déséquilibre entre la demande et l'offre de l'éducation et surtout au type d'école organisé pour ce peuple.

MOTS-CLEFS: Droit à l'éducation, scolarisation, fréquentation scolaire, abandon scolaire, Éducation Pour Tous.

1 INTRODUCTION

“Toute personne a droit à l’éducation. Il y est pourvu par l’enseignement national”. Telle est la disposition de l’article 43, alinéa 1, de la Constitution de la République Démocratique du Congo [1]. L’éducation n’est pas seulement un besoin, mais elle est également un droit fondamental au même titre que les autres droits de l’homme tels que la santé, la sécurité et l’emploi. Elle apparaît comme un bien si désiré que l’Organisation des Nations Unies l’a placée au rang des droits fondamentaux de l’homme [2].

Pourtant, en dépit de l’importance de l’éducation dans la vie des personnes et des sociétés, des millions d’enfants et d’adultes en sont encore privés aujourd’hui. Dans les pays en développement, la pauvreté semble être la principale cause qui entrave la réalisation du droit à l’éducation. Outre la pauvreté, l’absence de planification, la mauvaise gouvernance des systèmes éducatifs, le manque d’infrastructures adéquates, la sous-qualification et/ou la pénurie du personnel enseignant, les inégalités sociales, les coutumes et les modes de vie de certains peuples figurent également parmi les facteurs du faible développement du droit à l’éducation. Aussi connaît-on dans ces pays un véritable déficit de connaissance, fait du déficit de scolarisation et d’alphabétisation.

En République Démocratique du Congo, en général, et dans la province du Sud-Kivu, en particulier, il y a, aujourd’hui encore, une année après l’échéance du programme de l’Éducation Pour Tous et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des milliers d’enfants qui ne vont pas à l’école, soit parce que l’on ne le leur permet pas, soit parce que certains facteurs inhérents à leur identité les en empêchent. Tel est le cas des enfants pygmées qui nous intéressent dans la présente étude. En effet, l’engagement pris en 2000 par la communauté internationale au cours du forum de Dakar, consistant à faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté ou issus de minorités ethniques, aient la possibilité d’accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu’à son terme est actuellement encore valable pour le peuple pygmée de la province du Sud-Kivu.

Certaines études menées sur ce peuple [3], [4], [5], [6] mettent en exergue son analphabétisme, doublé d’un très faible taux de fréquentation scolaire. Pour Nkoyolela [4], le taux de fréquentation de l’école primaire chez les pygmées de la République Démocratique du Congo est de 11% contre 72% pour l’ensemble du pays. De même, alors que le taux d’analphabétisme varie de 20 à 53%, au niveau national, il s’élève à 94% chez les pygmées. Aussi, plus de 95% de ces derniers ne savent-ils ni lire, ni écrire, ni compter et calculer. Ainsi, non seulement les jeunes pygmées ne fréquentent pas massivement l’école, mais encore ceux qui y vont connaissent une déperdition d’environ 95% au primaire et de presque 100% au secondaire et post-secondaire.

Un véritable besoin d’adaptation et de requalification des stratégies et des actions développées en faveur des pygmées s’impose donc pour que leur scolarisation s’améliore progressivement, conformément aux objectifs de l’Éducation Pour Tous et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cela n’est envisageable que si le diagnostic de la situation actuelle de la scolarisation de ce peuple est correctement posé. C’est ce que nous nous sommes proposés de faire dans la présente étude. Plus concrètement, l’étude est sous-tendue par les questions suivantes:

- Comment les effectifs d’enfants pygmées scolarisés dans les écoles primaires et secondaires de la province du Sud-Kivu ont-ils évolué par rapport à ceux des enfants non pygmées ?
- À quelles difficultés cette scolarisation se bute-t-elle ?
- Les élèves pygmées poursuivent-ils normalement leurs études ou les abandonnent-ils précocement ?
- Que faire pour améliorer la scolarisation des enfants pygmées ?

Avant d’examiner ces questions, il importe de dire un mot sur les aspects socio-économiques de la vie des pygmées de la République Démocratique du Congo.

2 QUELQUES CONSIDÉRATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA VIE DES PYGMÉES DU SUD-KIVU

De nombreux chercheurs ont mené des investigations sur les pygmées. C’est le cas d’Aristote, Herodote, Schebesta, Schumacher... [7]. D’après ces chercheurs, les pygmées auraient occupé les régions fertiles des savanes du nord et du sud de l’Afrique ; mais à l’arrivée des agriculteurs bantu, munis d’armes plus perfectionnées comme la hache et le fer, les pygmées se seraient déplacés vers les régions forestières. Ils se seraient alors dispersés en Afrique, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier, précisément dans les régions du Bandundu (Maindombe et Kini), de l’Équateur (au bord du Lac Tshuapa), des deux Kasaï (au bord de Lomela au nord de Lusambo et dans la forêt de Dimbelenge), du Nord-Kivu

(Rutshuru, Parc des Virunga, Bwito et Bwisha), du Sud-Kivu (Idjwi, Kalehe, Walungu, Mwenga...) et de l'ancienne province Orientale actuellement démembrée en quatre nouvelles provinces : la Tshopo, l'Ituri, le Bas-Uélé et le Haut-Uélé..



Figure 1. Carte administrative de la République Démocratique du Congo

Selon le Ministère des Mines de la République Démocratique du Congo [8], la population pygmée se sédentarise de plus en plus depuis une cinquantaine d'années, grâce à la pratique des activités agricoles et à cause de la disparition progressive du gibier dans leurs milieux de chasse. Cependant, même en situation de semi-sédentarisation, les pygmées peuvent disparaître en forêt pour les besoins de la chasse. Ceci est vital pour leur sécurité alimentaire.

Le mode de vie semi-nomade des pygmées a plusieurs conséquences, notamment une pauvreté plus grande que celle des bantou, un faible niveau de scolarisation et d'accès aux services de santé, une forte mortalité infantile et une espérance de vie très courte.

La situation socio-économique des pygmées, en République Démocratique du Congo, est donc sombre et devrait interpeller les consciences. Dans la présente étude, l'attention est exclusivement focalisée sur la scolarisation en vue de contribuer à l'intégration du peuple pygmée, notamment dans le cadre du programme de l'Éducation Pour Tous.

Bien que les pygmées soient présents dans tous les territoires du Sud-Kivu, il faut noter que seuls les territoires de Kabare, Kalehe, Idjwi et Uvira en regorgent d'importantes agglomérations. Ces territoires sont situés autour des grandes forêts d'où ont été expulsés jadis les pygmées. Ces forêts ont par la suite été converties en aires protégées [9]. Dans les autres territoires, la présence des pygmées s'explique principalement par le respect des coutumes qui veulent que l'autorité coutumière soit intronisée par les pygmées. Les territoires retenus dans cette étude comptent 65% des pygmées de l'ensemble de la province du Sud-Kivu.

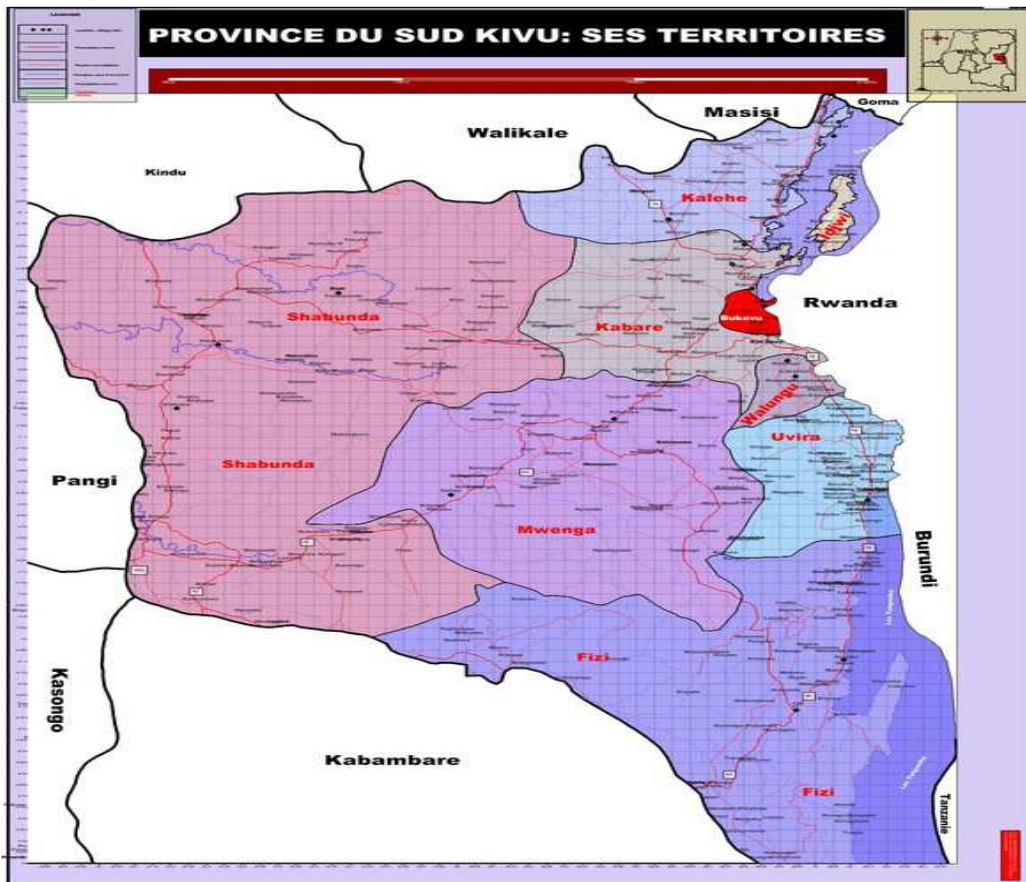


Figure 2. Province du Sud-Kivu et ses territoires

Source : <http://rdcmaphs.r.d.pic.centerblog.net/8b3d07d536fe583fba6d1f48fe84594d.jpg>

Avec la colonisation et les politiques de modernisation amorcées après l'indépendance de la République Démocratique du Congo (1960), les pygmées ont été progressivement expulsés des forêts. Ce fut notamment le cas, entre 1960 et 1975, pour ceux qui vivaient dans le Parc National de Kahuzi-Biega (entre 3 000 à 6 000 personnes) ; ils furent violemment chassés par l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature. Aucune consultation n'a eu lieu avant cette opération ; aussi les pygmées n'ont-ils bénéficié d'aucune mesure compensatoire. En 2000, on estimait que 50% des pygmées expulsés du parc étaient morts. À ce sujet, Lewis rapporte notamment le témoignage édifiant ci-après d'un pygmée de Kalehe recueilli par Barume et Jackson: "Depuis que nous avons été expulsés de nos terres, la mort nous poursuit. Nous enterrons des gens presque tous les jours. Le village se vide. Nous allons vers l'extinction. Maintenant toutes les personnes âgées sont mortes. Notre culture meurt aussi" [10].

Depuis les années 1990, avec l'aide des organisations extérieures, et parfois des gouvernements locaux, les pygmées tentent de s'organiser en association dans le but d'obtenir la reconnaissance de leur culture et de leurs droits, notamment à travers un meilleur accès à l'éducation, à la terre et à la défense de leurs forêts traditionnelles. Créés en 1991, l'Association pour la Promotion des Batwa au Rwanda et le Programme d'intégration et de développement du peuple pygmée au Kivu ont été les premières organisations représentatives dirigées par des pygmées eux-mêmes. En décembre 2003, des représentants pygmées du Burundi, de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda se sont réunis à Bujumbura avec l'appui de l'ONG Minority Rights Group International [9]. Ils ont appelé les gouvernements de la région à prendre des mesures urgentes en vue de garantir aux pygmées un accès plus large à la propriété et à l'éducation.

3 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour la réalisation de cette étude, nous avons collecté des données quantitatives, d'une part, et des données qualitatives, d'autre part. Les premières se rapportent aux effectifs de la population scolarisée dans les 4 territoires de la province du Sud-

Kivu habités par la grande proportion de la population pygmée (Idjwi, Kabare, Kalehe et Uvira) ainsi qu'aux abandons scolaires enregistrés par les élèves pygmées. Ces données couvrent la période de 2005-2006 à 2010-2011. Les données qualitatives, quant à elles, ont été recueillies au moyen de trois questionnaires appliqués aux responsables ci-après :

- Les dirigeants des ONG locales et internationales ayant dans leurs activités la scolarisation des enfants pygmées ;
- Les directeurs et enseignants d'écoles primaires et secondaires situées autour des parcs et dans lesquelles les enfants pygmées ont étudié ou étudient encore ;
- Les parents pygmées dont les enfants connaissent des problèmes de scolarisation.

Dans l'ensemble, 206 sujets ont fait l'objet de l'enquête par questionnaire dans les territoires ciblés et dans la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu (voir tableau 1).

Tableau 1. Échantillon d'étude

Catégories	Idjwi	Kabare	Kalehe	Uvira	Bukavu	Total	%
Responsables des ONG	-	-	-	-	11	11	5
Directeurs d'écoles	05	05	07	06	-	23	11
Enseignants	20	13	12	13	-	58	28
Parents pygmées	36	22	30	22	-	110	54
Autres (Églises,...)	1	2	-	-	1	4	2
Total	62	42	49	41	12	206	100

Pour l'analyse des données collectées, outre le calcul des taux d'accroissement de la population scolarisée et d'abandon scolaire, nous avons aussi recouru au test chi-deux pour l'appréciation des opinions des sujets enquêtés.

4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Eu égard aux analyses effectuées dans cette étude, cette section comprend trois parties. La première présente les résultats relatifs à l'évolution des effectifs de la population scolarisée ; la deuxième expose les effectifs des abandons scolaires et la troisième traite des résultats issus de l'analyse des questionnaires.

4.1 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES ÉLÈVES

Dans cette section, nous analysons l'évolution des effectifs de la population pygmée scolarisée dans les écoles primaires et secondaires de la province du Sud-Kivu par rapport à l'évolution des effectifs de la population scolarisée non pygmée. Pour cela, nous présentons dans le tableau 2 les effectifs globaux, ceux des élèves pygmées et ceux des élèves non pygmées des quatre territoires retenus dans cette recherche. Nous présentons ensuite, dans le tableau 3, les taux d'accroissement calculés pour ces deux catégories d'élèves.

Tableau 2. Effectifs des élèves pygmées (P) et non pygmées (NP)

Territoire		2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Kabare	NP	1402	1695	1602	1642	1817	1889
	P	107	128	155	141	121	118
	Total	1509	1823	1757	1783	1938	2067
Kalehe	NP	1654	1569	1855	1935	1860	1776
	P	153	168	177	176	181	221
	Total	1807	1737	2032	2111	2041	1997
Idjwi	NP	1600	1722	1661	1527	1602	1637
	P	71	68	84	94	95	102
	Total	1671	1790	1745	1621	1697	1739
Uvira	NP	2397	2532	2378	2541	2565	2544
	P	104	108	134	124	213	325
	Total	2501	2640	2512	2665	2778	2869

Comme le montre le tableau 2, les effectifs de la population scolarisée varient d'une année scolaire à l'autre et suivant les territoires couverts par cette étude, et ce, aussi bien pour les pygmées que pour les non pygmées. Toutefois, malgré les fluctuations enregistrées, les effectifs des élèves pygmées se sont accrus plus rapidement, avec un taux moyen de 12%, que ceux des enfants non pygmées, soit un taux moyen de 3% (voir tableau 3). Le taux d'accroissement des effectifs des élèves pygmées a augmenté de manière constante au cours de la période de référence de cette étude alors que le nombre d'élèves non pygmées a diminué progressivement (voir courbes de tendance dans la figure 3). Le territoire d'Uvira a enregistré le taux d'accroissement moyen le plus élevé, soit 29%. Il est suivi des territoires d'Idjwi et de Kalehe qui ont connu, chacun, un taux moyen d'accroissement annuel de 8%. Dans ces trois premiers territoires, l'accroissement des effectifs des élèves pygmées a systématiquement été plus rapide que celui des non pygmées.

Tableau 3. Évolution des taux d'accroissement des effectifs par territoire

	2005/06- 2006/07		2006/07- 2007/08		2007/08- 2008/09		2008/09- 2009/10		2009/10- 2010/11		Taux moyen	
	NP	P	NP	P	NP	P	NP	P	NP	P	NP	P
Kabare	21	20	-5	21	2	-9	11	-14	7	-2	7	3
Kalehe	-5	10	18	5	4	-1	-4	3	-5	22	2	8
Idjwi	8	-4	4	24	-8	12	5	1	2	7	2	8
Uvira	6	4	-6	24	7	-7	1	72	-1	53	1	29
Taux moyen	7,5	7,5	2,75	18,5	1,25	-1,25	3,25	15,5	0,5	20	3	12

NP = Non Pygmée; P = Pygmée

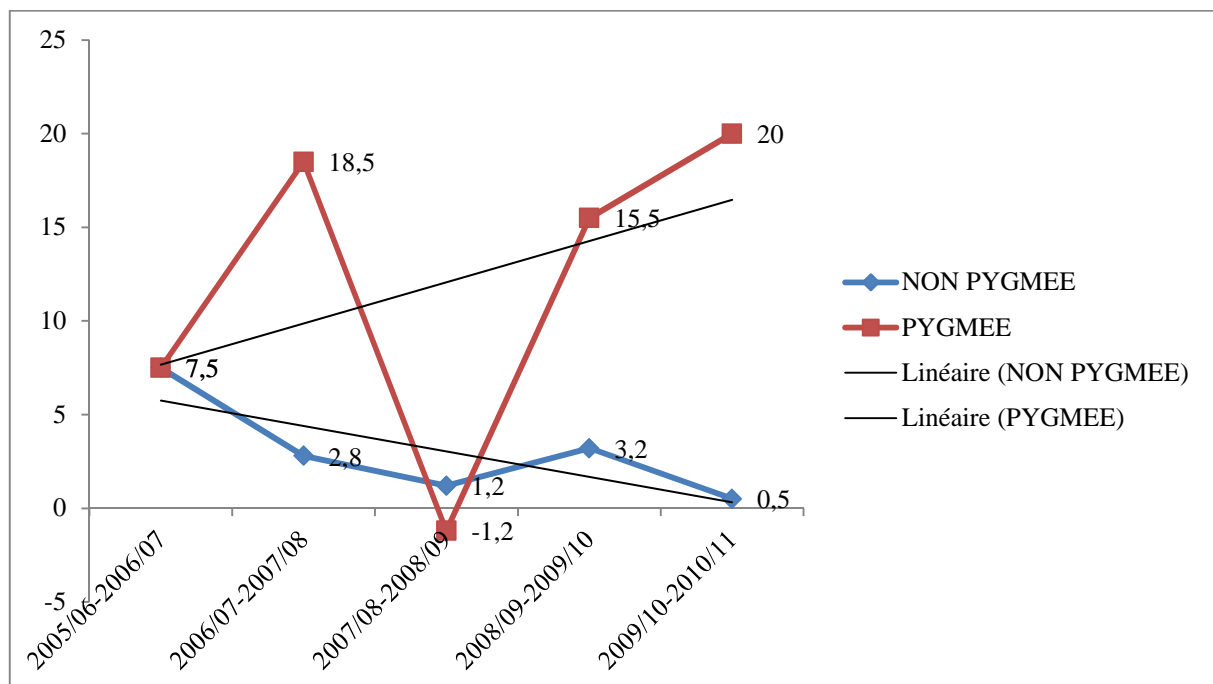


Figure 3. Évolution des taux d'accroissement des effectifs des élèves pygmées et non pygmées

L'accroissement des effectifs des élèves pygmées n'est-il pas anéanti par le décrochage scolaire ? C'est la question que nous examinons dans la section suivante de ce texte.



Figure 4. Une école primaire pour pygmées du Sud-Kivu

Source : <http://www.santedev.fr/wp-content/uploads/2015/09/57.jpg>

4.2 ABANDON SCOLAIRE PAR LES ENFANTS PYGMÉES

Rappelons que pour déterminer les abandons scolaires parmi les enfants pygmées scolarisés dans les écoles primaires et secondaires des quatre territoires de la province du Sud-Kivu impliqués dans cette recherche, nous avons interrogé les directeurs d'écoles et les enseignants. En effet, afin d'éviter la stigmatisation, les statistiques officielles n'établissent pas de distinction entre pygmée et non pygmée. Le dépouillement des réponses fournies par les directeurs et enseignants a permis de dresser le tableau ci-après :

Tableau 4. Effectifs des abandons scolaires des enfants pygmées

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	Total
Kabare	13	16	14	08	17	11	79
Kalehe	56	69	61	51	66	96	399
Idjwi	36	20	34	41	35	44	210
Uvira	11	91	91	73	80	97	443
Totaux	116	196	200	173	198	248	1131

Source : Données récoltées auprès des directeurs et enseignants.

Pour toute la période considérée, soit de 2005-2006 à 2010-2011, il y a eu 1 131 abandons scolaires par les élèves pygmées dans les quatre territoires retenus dans cette recherche. Le calcul du taux d'abandon par année scolaire et par territoire a fourni les résultats repris dans le tableau 5 ci-après:

Tableau 5. Évolution des taux d'abandon scolaire des élèves pygmées

		2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	Taux moyen d'abandon
Kabare	I	107	128	155	141	121	118	
	A	13	16	14	8	17	11	
	TA	12%	13%	9%	6%	14%	9%	11%
Kalehe	I	153	168	177	176	181	221	
	A	56	69	61	51	66	96	
	TA	37%	41%	34%	29%	36%	43%	37%
Idjwi	I	71	68	84	94	95	102	
	A	36	20	34	41	35	44	
	TA	51%	29%	40%	44%	37%	43%	41%
Uvira	I	104	108	134	124	213	325	
	A	11	91	91	73	80	97	
	TA	11%	84%	68%	59%	38%	30%	48%
Total	I	435	472	550	535	610	766	
	A	116	196	200	173	198	248	
	TA	27%	42%	36%	32%	32%	32%	34%

I = Inscrits A = Abandons TA = Taux d'abandons

Le taux moyen d'abandon scolaire des enfants pygmées équivaut à 34% dans l'ensemble des quatre territoires retenus dans cette étude. Autrement dit, au cours de chaque année scolaire, en moyenne 34 enfants pygmées sur les 100 scolarisés ont abandonné leurs études avant la fin de l'année scolaire. Ce résultat traduit un décrochage scolaire non négligeable par les enfants pygmées. Le décrochage est plus prononcé encore dans les territoires d'Uvira, d'Idjwi et de Kalehe qui ont respectivement enregistré des taux moyens d'abandon de 48%, 41% et 37%. Cette ampleur du décrochage scolaire annule sensiblement les efforts de scolarisation du peuple pygmée, lesquels sont exprimés par les taux d'accroissement calculés dans la section précédente de cet article.

4.3 RÉSULTATS ISSUS DES QUESTIONNAIRES

Rappelons que trois questionnaires ont été exploités dans cette étude. Le premier a été adressé aux directeurs et enseignants d'écoles primaires et secondaires, le second a été soumis aux parents pygmées et le troisième aux responsables des organisations non gouvernementales et autres structures qui s'intéressent à la scolarisation des enfants pygmées dans la province du Sud-Kivu.

Sur un effectif de 81 directeurs et enseignants interrogés, 61, soit 75%, jugent irrégulière la fréquentation scolaire des élèves pygmées. Le test de Chi-deux appliqué à ce résultat confirme cette irrégularité (soit $\chi^2 = 20,75$ et $p < .01$).

Quant aux raisons qui justifient l'irrégularité de la fréquentation scolaire par les enfants pygmées, les sujets interrogés en ont noté plusieurs, parmi lesquelles les plus déterminantes sont la pauvreté, le peu d'importance que les pygmées accorderaient à l'école, la discrimination dont ils sont victimes dans le milieu ainsi que l'attachement de ce peuple à sa culture.

En dépit de l'irrégularité de la fréquentation scolaire, les parents des enfants pygmées pensent que l'école garantit la possibilité d'avoir un emploi, au-delà du fait qu'elle permet de savoir lire, écrire et d'améliorer les conditions de vie du peuple pygmée. De l'avis de ces parents, la scolarisation accroît l'estime du pygmée dans la société congolaise et mettra fin, dans l'avenir, à sa discrimination par les autres peuples. Pour les parents pygmées, la pauvreté, la discrimination et les pesanteurs culturelles sont pour l'instant les principaux facteurs qui entravent la scolarisation de leurs enfants.

Quant aux types de formation qu'ils souhaiteraient que l'école organise dans leur milieu, les parents pygmées ont plus porté leur choix sur les métiers de médecin, d'infirmier, d'enseignant et de maçon. Néanmoins, ils ne reconnaissent pas que l'État fournit les efforts requis pour l'amélioration de la scolarisation de leurs enfants. Ils en veulent pour preuve, les mesures qui les expulsent de leurs terres ancestrales sans, en contrepartie, prévoir une quelconque indemnisation.

En plus des difficultés évoquées par les parents pygmées, les directeurs et enseignants d'écoles primaires et secondaires, les responsables des ONG opérant dans le milieu de notre étude évoquent le refus de certains enfants de se rendre à l'école, le déséquilibre entre la forte demande potentielle de scolarisation des pygmées et l'offre de l'éducation fournie par la région

et l'éloignement des écoles existantes des milieux d'habitation des pygmées. Ces responsables expliquent la problématique de la scolarisation des pygmées principalement par deux facteurs complémentaires : le facteur externe, d'une part, dû à la marginalisation des pygmées et à l'absence d'écoles, et le facteur interne, lié à la personne même du pygmée, d'autre part. Pour ces responsables, le pygmée semble manquer de confiance en lui-même et s'adapte difficilement aux mutations qui s'opèrent dans son environnement.

5 CONCLUSION

La présente étude avait pour objectif de poser le diagnostic de la scolarisation des pygmées dans la province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Sans un tel diagnostic, les décideurs et autres partenaires éducatifs intéressés ne peuvent, en effet, envisager des actions pertinentes pour l'amélioration de la scolarisation de ce peuple. Plutôt que d'examiner toute la province, l'étude a été axée sur les quatre territoires où se concentrent environ 65% de l'ensemble des pygmées habitant cette partie de la République Démocratique du Congo.

Des analyses effectuées à partir des données quantitatives et qualitatives collectées, il ressort que la scolarisation des pygmées dans la province du Sud-Kivu est caractérisée par quatre éléments fondamentaux. Primo : bien que faibles, les effectifs des enfants pygmées scolarisés dans les écoles primaires et secondaires de la province, au cours de la période de 2005-2006 à 2010-2011, se sont accrus plus rapidement que ceux des autres peuples de la région. Ceci serait dû aux campagnes de sensibilisation menées dans le milieu tant par les pouvoirs publics que par les ONG locales et internationales, particulièrement dans le cadre du programme de l'Éducation Pour Tous, voire des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Secundo : Malgré l'expansion de la scolarisation révélée chez les pygmées par les taux d'accroissement, la fréquentation scolaire par ceux-ci demeure encore très irrégulière. Cette irrégularité donne souvent lieu à un important décrochage scolaire, lequel atteint, dans certains territoires, parfois près de la moitié des effectifs de la population scolarisée. Comme le note si bien le Rapport présenté en 2008 à la session de la Conférence Internationale de l'Éducation, par le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire de la République Démocratique du Congo [11], le système éducatif congolais fait encore face à plusieurs défis, notamment l'exclusion dans certains coins du pays des populations autochtones dont les pygmées (...). Tertio : des difficultés d'ordre économique, culturel et environnemental font obstacle à toute initiative en faveur de la scolarisation des pygmées du Sud-Kivu. Il s'agit notamment de la pauvreté ; les parents pygmées ne sont pas eux-mêmes capables de prendre en charge la scolarité de leurs enfants. A cet obstacle principal, s'ajoutent les pesanteurs culturelles (nombreux déplacements dans les forêts), le peu d'importance que les pygmées accorderaient à l'école, le manque d'écoles dans leurs milieux et l'éloignement de celles qui existent. Quarto : Bien que les enfants pygmées semblent accorder très peu d'importance à l'école, par rapport à leur culture, leurs parents estiment néanmoins que c'est via la scolarisation que l'estime du pygmée par les autres peuples pourra s'améliorer et que sa discrimination diminuera dans le futur. Les parents ont par ailleurs des préférences sur la formation assurée par l'école, une formation qui devrait privilégier les métiers de médecin, d'infirmier, d'enseignant et de maçon.

L'ambivalence de la perception de l'école par le pygmée, caractérisée simultanément par le rejet et l'attrait, soulève plutôt un profond questionnement : Quel type d'école faut-il organiser pour le pygmée ? Le pygmée se désintéresse-t-il de l'école en général ou d'un type d'école particulier, actuellement déployé dans son milieu ? Ne rejette-t-il pas, par son attitude, l'école conçue pour lui, mais sans lui ? Une école qui ne puise pas dans son substrat culturel et qui ne prend pas en compte ses aspirations ? C'est en tout cas à ces questions qu'il faut répondre en amont, avant d'envisager, en aval, toute action d'amélioration de la scolarisation des pygmées. En effet, puisque l'école organisée en faveur du pygmée ne tient pas compte de ses aspirations et de ses réalités culturelles, les résultats de cette étude ressemblent fortement à ceux mis en exergue, plusieurs années plus tôt, par les recherches de Mukito & Piokoro [5] dans le territoire de Beni au Nord-Kivu et de Mokonzi, Vitamara & Kakule [6] dans le territoire de Mambasa en Ituri.

REFERENCES

- [1] Cabinet du Président de la République, “Constitution de la République Démocratique du Congo modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006”, *Journal Officiel de la République Démocratique du Congo*, 52^{ème} année, Numéro Spécial, pp. 1-89, 2011.
- [2] Mokonzi, Gr.B., “Les exclus de l’école congolaise”, *École Démocratique*, Hors-série, pp. 9-15, 2005.
- [3] Uwayezu, C., *Le niveau d’instruction des Batwa et son impact sur les relations socio-économiques au sein de la société rwandaise, cas du district de Gasabo*, ULK, 2007.
- [4] Nkoyolela, *Situation des autochtones pygmées (batwa) en RDC. Enjeux de droits humains*, Kinshasa : Chaire UNESCO de l’Université de Kinshasa, 2005.
- [5] Mukito W., & Piokoro, P., “Scolarisation des enfants pygmées de la zone de Beni (Zaire)”, *Africa: Rivista trimestrale di studi e documentazione dell’Istituto italiano per l’Africa e l’Oriente*, n° 3, pp. 473-484, 1987.
- [6] Mokonzi, Gr.B., Vitamara, M. & Kakule, M., “Problématique de la scolarisation des pygmées dans le territoire de Mambasa en République Démocratique du Congo”, *Bulletin of the International Committee on Urgent Anthropological and Ethnological Research*, 40, pp. 113-120, 1999-2000.
- [7] *Encyclopédie du Congo-Belge*, 2000.
- [8] Ministère des Mines, *Cadre de politique pour les peuples autochtones*, Kinshasa, 2010.
- [9] Mrg International, *Rapport synthèse sur les causes de la discrimination affectant l’éducation des filles pygmées au Sud-Kivu/RDC*, 2009.
- [10] Lewis, J., *Les pygmées Batwa de la région des grands lacs*, Minority Rights Group International, 2001.
- [11] République Démocratique du Congo, *Le développement de l’éducation, Rapport National de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Commission Nationale de l’Unesco, 2008.